

Préavis de grève Fp pour le 10 octobre 2017

27 septembre 2017



Paris, le 27 septembre 2017

Monsieur Denis TURBET-DELOF
Union Syndicale Solidaires
Délégué général fonction publique
144 Bd de la Vilette
75019 - PARIS
à
Monsieur Gérard Damamin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 - PARIS

OBJET : préavis de grève du 10 octobre 2017

Monsieur le Ministre

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève qui débutera le 10 octobre 2017 à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-les les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations et actions de grèves pour dénoncer les attaques contre la fonction publique et les services publics. Ce préavis qui a vocation à s'inscrire dans la durée, s'intègre dans la mobilisation initiée par l'Union syndicale Solidaires dans le cadre de son combat contre les attaques des droits des salariés figurant dans la loi travail soumise à ordonnance.

Pour la fonction publique, Solidaires revendique :

- Le renforcement du statut général des fonctionnaires
- Le rattrapage par abondement indiciaire uniforme des pertes subies en matière de pouvoir d'achat
- La hausse de la valeur du point d'indice dans les trois versants de la fonction publique
- L'abandon du projet de mise en place d'un jour de carence
- Des créations d'emplois statutaires
- Des mesures fortes pour promouvoir l'égalité professionnelle.
- La défense des missions de services publics

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Denis TURBET-DELOF

A noter que le préavis commun des 9 organisations de la fonction publique n'abordant pas la notion des convergences Public/Privé, nous avons préféré également faire le notre de façon indépendante en amont.

Le préavis de Solidaires Fonction publique



Paris, le 27 septembre 2017

Monsieur Denis TURBET-DELOF
Union Syndicale Solidaires
Délégué général fonction publique
144 Bd de la Villette
75019 – PARIS

à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève du 10 octobre 2017

Monsieur le Ministre

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève qui **débutera le 10 octobre 2017 à 00h01** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations et actions de grèves pour dénoncer les attaques contre la fonction publique et les services publics. Ce préavis qui a vocation à s'inscrire dans la durée, s'intègre dans la mobilisation initiée par l'Union syndicale Solidaires dans le cadre de son combat contre les attaques des droits des salariés figurant dans la loi travail soumise à ordonnance.

Pour la fonction publique, Solidaires revendique :

- Le renforcement du statut général des fonctionnaires
- Le rattrapage par abondement indiciaire uniforme des pertes subies en matière de pouvoir d'achat
- La hausse de la valeur du point d'indice dans les trois versants de la fonction publique
- L'abandon du projet de mise en place d'un jour de carence
- Des créations d'emplois statutaires
- Des mesures fortes pour promouvoir l'égalité professionnelle.
- La défense des missions de services publics

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Denis TURBET-DELOF

Le préavis commun des 9 OS de la Fonction publique



Paris, le 29 septembre 2017

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120.000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique, hausse de la CSG, pour ne citer que quelques exemples.

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics, services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions, s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s public.que.s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales signataires appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le MARDI 10 OCTOBRE PROCHAIN et déposent en conséquence un préavis de grève pour cette journée. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels, tous statuts confondus, relevant du champ de syndicalisation de nos 9 organisations syndicales.

**Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS**

Nous restons bien entendu disponibles pour l'ouverture d'une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s, par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics dans le cadre de ce préavis.

Soyez assuré, Monsieur le Premier Ministre, de notre respectueuse considération.

Mylène JACQUOT
*Secrétaire Générale de
l'UFFA-CFDT*



Nathalie MAKARSKI
*Présidente de la Fédération des
Fonctions Publiques CFE-CGC*



Denis LEFEBVRE
Président de la CFTC-FAE



Jean-Marc CANON
*Secrétaire Général de
l'UGFF-CGT*



Bruno COLLIGNON
Président de la FA-FP



Christian GROLIER
*Secrétaire Général de
l'ULAFP-FO*



Bernadette GROISON
*Secrétaire Générale
de la FSU*



Luc FARRE
*Secrétaire Général de
l'UNSA Fonction Publique*



Denis TURBET-DELOF
*Délégué National Solidaires
Fonction Publique*



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Preavis-de-greve-Fp-pour-le-10-octobre-2017>